

3-1-4 PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI

| | |
|--|---|
| TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...) | 2 |
| EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION | 2 |
| PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES | 2 |
| AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE | 3 |
| LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES | 3 |
| DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ | 3 |
| WEBOGRAPHIE | 4 |

L'organisme public favorise l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées
Objectif : Participer aux exigences universelles d'amélioration du niveau de vie des populations et d'accomplissement personnel des citoyens (Iso 26000 article 6.4.3.1) ; mettre en place un processus visant à élargir le choix des personnes en développant leurs capacités (Iso 26000 article 6.4.7.1) ; porter une attention particulière aux groupes vulnérables en ce qui concerne l'emploi et le renforcement des capacités (Iso 26000 article 6.8.5.2) ; réduire le risque d'exclusion sociale (Défi n°8 SNDD) ; généraliser les clauses sociales dans les marchés publics (Défi n°8 SNDD) ; faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées (Défi n°8 SNDD) ; renforcer la lutte contre les discriminations et promouvoir la diversité (Défi n°8 SNDD)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- Mettre les méthodes et outils de recrutement (*CV anonyme* , *MRS* , etc.) au service de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement
- Favoriser les contrats de professionnalisation, les contrats aidés, les plans spécifiques (ex : *Pacte* pour la fonction publique)
- Sensibiliser et former les recruteurs, les managers et les RH
- Mettre en place les actions, outils, processus destinés à accueillir un collaborateur sur son nouveau poste
- Et notamment accompagner les nouveaux arrivants en leur proposant les services d'un tuteur
- Évaluer l'intégration auprès des nouveaux arrivants, de leur manager, de leur tuteur et de leur entourage professionnel
- Intégrer des clauses sociales dans les procédures de marchés

Cf. eGap - Méthode de recrutement par simulation

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- % de recrutements de candidat(e)s éloigné(e)s de l'emploi
- % de contrats spécifiques
- % de recrutements à l'issue de ces contrats
- *Diversité* des profils des recrues
- % de recrutements pour lesquels des méthodes et outils adaptés sont utilisés
- Nombre d'actions de sensibilisation et de formation réalisées
- Existence d'un processus d'intégration
- Liste des outils disponibles
- Nombre de tuteurs volontaires / nombre de tuteurs nommés
- Nombre d'actions de sensibilisation des équipes mises en place
- % de retours de questionnaires de satisfaction suite à l'intégration
- Nombre d'évaluations effectuées sur nombre d'intégrations

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Les candidat(e)s
- Les jurys de recrutement, de concours
- Les opérateurs externes (Pôle emploi, etc.)
- Le service des Ressources Humaines
- Les managers

- Les tuteurs
- Les services d'affectation
- La direction
- Les instances représentatives des personnels
- Le service de la communication
- Le Défenseur des droits
- Le service juridique / avocat


AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Responsabilité économique

Implication dans le développement local

LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



 [Eloignement_durable_du_marche_du_travail.pdf](#)

Le site du Défenseur des droits [p.4]

Le site de Pôle emploi [p.4]

Pacte [p.4]

 [Charte_promotion_egalite_fonction_publicque_17decembre2013.pdf](#)

Le site de l'Observatoire des inégalités [p.4]

Site Vie Publique [p.4]

Site Emploi.gouv : l'insertion par l'activité économique [p.4]

DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ



Code du travail

L6324-1 et suivants : période de professionnalisation

L6325-1 et suivants : contrat de professionnalisation

L6343-1 et suivants : stagiaire

L6211-1 et suivants : apprentissage et D6222-1 et suivants

L5134-1 : contrat emploi jeune

L5134-65 : contrat initiative emploi

L5221-1 et suivants: différents contrats d'insertion dans les Dom

L5134-19-1 : contrat unique d'insertion

L5134-21: contrat d'accompagnement dans l'emploi

L1221-7 : principe d'anonymat dans le recrutement

WEBOGRAPHIE

Le site du Défenseur des droits :

<http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations>

Le site de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr/accueil/>

Pacte : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F13245.xhtml>

Le site de l'Observatoire des inégalité : <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1840>

Site Vie Publique :

<http://www.vie-publique.fr/actualite/dossier/contrats-aides-impact-emploi/contrats-aides-quel-impact-emploi.html>

Site Emploi.gouv : l'insertion par l'activité économique :

<http://www.emploi.gouv.fr/thematiques/insertion-par-activite-economique>